



Commune d'Aviron

Conseil municipal du 28 avril 2026

Compte rendu sommaire

Sous la présidence de Monsieur DROUARD Thierry Maire d'Aviron, les membres du conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie d'Aviron le mardi 28 avril 2026 à 20h30

Etaient Présents :

Mesdames BAAL, BRUNELLO, CROZET, RIOULT & SZUMACHER

Messieurs CAMU, DROUARD, LAUDOUAR, LESAGE, MARTIN, MAUNOURY, RENOUF & ROUXEL

Excusée : Madame HELOUIN-JOLY

Pouvoirs : Madame HELOUIN-JOLY a donné pouvoir à Madame BAAL

A été nommé secrétaire de séance : Monsieur MARTIN Camille

Ordre du jour :

Ouverture de la séance à **20h30**

Monsieur le Maire commence par demander aux membres du conseil s'ils sont d'accord pour ajouter un point à l'ordre du jour qui n'était pas prévu initialement relatif à l'apport d'une modification dans le vote des subventions aux associations qui a été voté lors de la séance précédente.

A l'unanimité, l'assemblée accepte. Il explique, qu'une demande nous est parvenue après la séance du conseil municipal du 8 avril 2026, et que cette demande doit être vue en conseil ce soir.

Monsieur le Maire poursuit par aborder le premier point inscrit à l'ordre du jour. Il rappelle que les taux sont reportés d'une année sur l'autre.

1. Vote du Budget Primitif 2026 - Vote des Taux

Il est proposé au Conseil municipal de voter les taux des contributions directes pour l'exercice 2025 comme suit :

Taxe d'Habitation (TH)	11,57%
Taxe Foncière sur le bâti (TFB)	52,20 %
Taxe Foncière Non Bâti (T.F.N.B)	64,77%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

➤ **Approuve** à l'unanimité cette proposition

Question sur le budget : certains montants sont en augmentation. Pourquoi ?

Réponse : Les ajustements des montants de dépenses sont liés à la hausse des matières premières, tels que l'alimentation, l'énergie, l'essence, l'eau... constat fait avec les augmentations que nous avons déjà constatées à réception des factures qui sont plus conséquentes que l'an passé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

➤ **Approuve** Le Budget Primitif 2026 à l'unanimité.

Une remarque a été apportée quant au fait que le document relatif au budget n'a pas été envoyé à l'assemblée à la suite de la commission finances qui a eu lieu mercredi 22 avril 2026.

Il est rappelé que les délais pour le vote du budget sont courts, aussi, qu'avec les élections municipales, le rythme de travail était assez cadencé plus qu'à l'habitude, que l'élaboration et la saisie des montants dans chaque chapitre est fastidieuse et nécessite un temps conséquent.

Pour le prochain vote du budget, cela se passera dans d'autres conditions, en effet, nous n'aurons pas ce travail supplémentaire concernant la préparation des élections municipales.

2. Désignation des personnes qui siègeront à la CCID après le choix du directeur du département ou de la région

Ce point est réabordé à la suite de la séance du conseil municipal en date du 8 avril 2026. En effet, par manque de personnes à désigner, Monsieur le Maire décide que ce point figurera de nouveau à l'ordre du jour du conseil soit le 28 avril 2026.

Monsieur Le Maire annonce que nous avons déjà recueilli 21 noms, et qu'il nous faut 24 personnes à présenter au service du département qui eux se chargeront du choix final de désignation des commissaires. 3 conseillers municipaux se portent volontaires et Monsieur le Maire accepte leur candidature.

Parmi les 24 noms présentés, seuls 12 seront retenus dont 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

La liste sera envoyée le 30 avril 2026 au service départemental.

3. Annule et remplace le 1^{er} Vote des subventions aux associations lors de la séance du 8 avril 2026

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, la répartition des subventions pour l'année 2026

Avec l'ajout d'une subvention pour le CFA d'Evreux.

Pour comparaison, voici les subventions accordées sur demande, à la commune sur l'année 2025 et 2026.

Le montant total est 9 675 € et se décompose de la façon suivante :

	BP 2025	BP 2026
Article 65748		
CL Musique	400 €	400 €
Pleine Form' Aviron	700 €	700 €
Arc'en Scène	250 €	250 €
Art'Vironnais	150 €	150 €
Association scolaire	1 000 €	1 000 €
Club des 4 V	450 €	450 €
CTTA Club de Tennis	400 €	400 €
Football club du plateau	2 500 €	2 500 €
Parents et Amis de l'Ecole	650 €	650 €
SPAÉ	300 €	300 €
Aviron Culture et Fêtes	2 500 €	2 500 €
CFA Val de Reuil	75 €	150 €
MFR Mortagne au Perche	75 €	150 €
CFA Evreux	Néant	75 €
TOTAL Article 65748	9 450 €	9 675 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

➤ Approuve la répartition proposée.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

L'équipe municipale annoncera sur le site internet de la commune la date du prochain conseil municipal, pour que chacun puisse être présent s'il le souhaite.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h50

Le Maire,

Secrétaire de séance,

Camille MARTIN



Thierry DROUARD

